

## 4 motards sur 10 n'ont pas passé d'examen de conduite spécifique

Et la plupart d'entre eux n'ont pas suivi de formation pour combler cette lacune

***Avec le retour du beau temps, les motards sont à nouveau nombreux à arpenter les routes. L'institut Vias a étudié minutieusement le profil des motards belges dans une nouvelle étude. Assez étonnamment, on y apprend que 4 motards sur 10 n'ont pas passé d'examen moto spécifique. Ils conduisent parce qu'ils ont, par exemple, obtenu leur permis voiture avant 1989. L'étude montre par ailleurs que seuls 20% des motards roulent entre novembre et février. Pour les autres, il est important en cette période de se remettre progressivement en selle après la pause hivernale.***

Pour dresser au mieux le profil du motard belge, l'institut Vias a interrogé, dans le cadre d'une étude détaillée, un échantillon représentatif de 3000 Belges de plus de 16 ans.

### 4 motards sur 10 n'ont pas passé d'examen spécifique

Cette étude débouche sur une constatation étonnante: 42% des motards n'ont pas passé d'examen spécifique pour piloter une moto. En effet, avant 1989, il était possible d'obtenir un permis moto quelle que soit la cylindrée et sans avoir dû passer le moindre examen de conduite spécifique. Si quelqu'un avait un permis voiture avant 1989, il recevait automatiquement un permis moto. Entre 1989 et 2011, cela n'était plus possible que pour un permis A1, c'est-à-dire pour des motos de 125 cc maximum.

Depuis 2011, il faut toujours passer un examen de conduite pour obtenir un permis A, mais la personne qui est titulaire d'un permis B depuis au moins deux ans peut obtenir un permis A1 à condition d'avoir préalablement suivi 4 heures de formation pratique.

C'est chez les plus de 55 ans que l'on rencontre le plus grand pourcentage de motards n'ayant passé aucun examen spécifique. C'est également ce groupe qui indique le plus souvent ne pas avoir suivi de recyclages et de formations pour améliorer ou conserver ses aptitudes à moto. Au total, 2 motards sur 3 qui n'ont pas dû passer d'examen spécifique, n'ont pas non plus suivi de formation.

### Seul 1 motard sur 5 roule entre novembre et février

La plupart des motards ne font pas de moto toute l'année. Seuls 18% roulent entre novembre et février. Au total, ils ne sont que 12% à rouler à moto durant toute l'année. Les motards ressortent pour la plupart leur moto lorsque les conditions climatiques sont plus clémentes. Près de la moitié (49%) des motards roulent entre 5 et 8 mois par an, 29% entre 1 et 4 mois.

Ces motards saisonniers rangent donc souvent leur bécane au garage durant une longue période. Voilà pourquoi il est capital qu'ils soient bien préparés à reprendre la route. Ils peuvent suivre une remise à niveau des manœuvres et parcourir de petits trajets afin de recouvrer toutes leurs sensations.

## Beaucoup de motards sont aussi automobilistes

Le principal mode de transport des motocyclistes reste la voiture. Il y a peu de motards qui ne font que de la moto. En moyenne, la moto est utilisée pour 20% de leurs déplacements. La grande majorité des déplacements sont effectués dans le cadre des loisirs sur des distances inférieures à 500 km, suivis des déplacements domicile-travail. L'utilisation professionnelle de la moto est assez limitée.

## Interruption moyenne de 9 ans pour les motards

L'étude montre que la majorité des motards ont entre 35-34 ans et 45-54 ans. A partir de 54 ans, le nombre de motards régresse. Plus de la moitié des motards mettent leur carrière de motard entre parenthèse durant 9 ans en moyenne, notamment pour des raisons familiales (ex.: naissance).

## Statistiques officielles: hausse de 14% du nombre de motos; baisse de 54% du nombre de tués

### 14% de motos en plus en 10 ans

La moto gagne en popularité. En 2020, on dénombrait 480.000 motos immatriculées, ce qui représente une augmentation de 14% en 10 ans. Ce sont surtout les 125 cc qui sont concernées. La crise sanitaire n'a pas fait baisser les ventes.

### Baisse conséquente du nombre de tués et de blessés en 10 ans

En 2021, 2376 motards ont été impliqués dans un accident de la route, soit une moyenne de 6,5 par jour. Cette année-là, 61 motards ont perdu la vie. Comparé à il y a 10 ans, le nombre de blessés a baissé de 44% et le nombre de tués de 54% (de 132 à 61). La sécurité objective des motards s'est dès lors améliorée au cours des 10 dernières années.

### Hausse de l'âge moyen des motards décédés

Si l'on se penche sur l'âge moyen des motards tués sur la route, nous notons une hausse importante sur les 10 dernières années. En effet, en 2011, l'âge moyen d'un motard mortellement blessé était de 38 ans ; en 2020, il s'élevait à 45 ans. Actuellement, la moitié des motards tués dans la circulation a plus de 45 ans, alors qu'ils n'étaient que 33% en 2011.

### Conclusion

Ces 10 dernières années ont été marquées par une amélioration de la sécurité objective des motards. L'âge moyen des motards tués dans la circulation a considérablement augmenté pour passer de 38 à 45 ans. Il convient dès lors d'accorder une attention particulière aux motards seniors. Par ailleurs, il est à noter que près de 4 motards sur 10 n'ont passé aucun examen moto spécifique. Cela concerne surtout les motards plus âgés qui ne suivent souvent pas de formation spécifique. A l'aube de la saison de moto, il est primordial que tous les motards, indépendamment de leur âge, soient bien préparés pour enfourcher leur moto en toute sécurité.

Georges Gilkinet, Ministre fédéral de la Mobilité : « *Le nombre d'accidents impliquant des motos diminue en Belgique. Chaque mort sur la route est un mort de trop, mais c'est une évolution positive qui met en lumière les bienfaits de la formation et de l'expérience. Veiller à sa propre sécurité et celle des autres, c'est bien plus qu'une question de papier, c'est une question de technique et de formation. Prendre la route à moto comme en voiture, ce n'est pas anodin. Cela demande d'être formé adéquatement !* »

### Personnes de contact :

Benoit Godart, porte-parole institut Vias: 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20

Benoit Ramacker, porte-parole G. Gilkinet: 0475/94.06.55



Vias Institute  
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42  
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411